



Regroupement des
ressources alternatives
en santé mentale
du Québec



Renouvellement d'adhésion au RRASMQ 2024-2025 :

c'est le temps d'y voir!

Aux conseils d'administration des organismes membres affiliés du RRASMQ

Le conseil d'administration du RRASMQ vous invite dès maintenant à préparer votre renouvellement d'adhésion au Regroupement qui entrera en vigueur le 1^e avril 2024 pour se terminer le 31 mars 2025.

Pour ce faire, nous vous invitons à :

- 1- Prévoir un moment, lors de votre prochaine rencontre de CA d'organisme, pour **valider votre adhésion** aux valeurs du Mouvement alternatif en santé mentale. En vous demandant par exemple : Qu'est-ce qui nous rejoint dans ces valeurs?

Vous pouvez vous appuyer sur le [Guide d'appropriation des principes de l'Alternative](#), disponible dans la section Membres du site internet du RRASMQ, afin de vous réancrer dans ces principes.

- 2- **Envoyer** votre cotisation avant le 31 mars 2024 par virement bancaire (92276-815- 5619820, en précisant «Adhésion») ou par chèque via courrier au 2349 rue de Rouen, 4 étage, Montréal, H2K 1L8.
Pour les membres affiliés, le montant de la cotisation est fixé à **180 \$** par an.

Afin de demeurer membre, le RRASMQ acceptera les cotisations au plus tard au moment de son assemblée générale annuelle en juin 2024, tel que stipulé dans ses règlements généraux (article 2.5).

Aussi, tout groupe membre peut se retirer du Regroupement en adressant un avis écrit au conseil d'administration, avis émanant de l'assemblée générale ou du conseil d'administration du groupe membre concerné (article 2.6)

Si vous avez besoin de plus de précision, nous vous invitons à contacter Mathilde Lauzier par courriel ou par téléphone : mathilde@rrasmq.com ou 514 523-7919

Être membre affilié du RRASMQ...

Être membre du **Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec**, c'est appuyer et participer à un mouvement social qui :

- ouvre des espaces de parole où les personnes directement concernées et les personnes intervenantes travaillent ensemble;
- accueille « autrement » la souffrance psychique et la détresse émotionnelle;
- reconnaît comme des savoirs les expériences des personnes qui ont vécu la psychiatrie;
- favorise l'accès aux lieux de pouvoirs décisionnels pour les personnes premières concernées;
- expérimente des pratiques alternatives et novatrices en santé mentale;
- exerce une vision critique à l'égard de l'approche biomédicale de la santé mentale;
- se mobilise sur les enjeux politiques et sociaux qui affectent la santé mentale;
- interpelle les pouvoirs publics autour des préoccupations citoyennes;
- appuie et défend l'action communautaire autonome.

Être membre affilié du **Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec**, c'est profiter d'avantages tels que :

- partager l'expertise des ressources de partout au Québec à travers les différents événements organisés par le RRASMQ (rencontres nationales, communautés de pratiques, assemblées, conférences, rencontres thématiques).
- recevoir des formations et des outils à moindres coûts en regard des approches et pratiques alternatives;
- déléguer deux représentants avec droit de parole lors des assemblées générales;

Votre mission se situe dans le champ de la santé mentale? **Vous aimeriez considérer une adhésion à titre de membre régulier?** Contactez-nous!